

# FairView Proportion : RPM-C (représentation proportionnelle mixte au Canada)

## Réalisation de la réforme électorale

Keith Matson, Vancouver (C.-B.)

### **La RPM-C de FairView Proportion est un système hybride de représentation proportionnelle mixte (RPM) sans liste.**

La présente proposition est soumise au Comité à des fins d'approbation à titre de méthode viable, fonctionnelle et privilégiée pour remplacer l'actuel système électoral.

Elle est conçue de façon à créer un système électoral plus solide et mieux adapté qui favorise la mobilisation citoyenne.

Elle est **spécialement conçue pour le Canada dans le but d'améliorer la démocratie canadienne.**

Elle fournit aux représentants parlementaires un moyen de mettre fin à la puissance hégémonique que détiennent les principaux partis politiques.

Elle est spécialement conçue pour accorder des sièges aux partis qui sont les **moins bien représentés.**

Elle **ne favorise et ne désavantage aucun parti, petit ou grand.** Elle permet simplement de reconnaître les partis politiques qui présentent les plus grands écarts entre les sièges obtenus et le soutien populaire.

Elle permet de corriger l'écart entre les sièges remportés et le nombre total de voix obtenues.

Cela permet de s'assurer que presque **tous les votes comptent** et qu'aucun vote n'est inutile.

Elle vise à **éliminer le besoin de voter stratégiquement.**

Elle permet à **tous les électeurs d'avoir une véritable influence** grâce à leur vote.

**Principes fondamentaux :** La méthode de FairView répond-elle aux cinq principes directeurs? **Oui.**

### **Pourquoi cette méthode est-elle meilleure?**

L'expérience canadienne a toujours été définie par la difficulté à **équilibrer les droits de la majorité avec les droits de la minorité.** Cela est particulièrement vrai de nos jours, le terme « majorité » perdant de son importance au profit de pluralités de différentes proportions. Il est essentiel de trouver l'équilibre pour offrir une représentation équitable et significative. FairView propose une façon judicieuse d'accroître la diversité et de faire davantage entendre les groupes qui sont habituellement marginalisés.

**La RPM-C de FairView atteint cet équilibre.**

Elle est organisée de façon à ce que le nombre total de sièges qui existe actuellement à l'échelle nationale et provinciale demeure le même (c.-à-d. 338 sièges). Environ 75 % des sièges sont répartis dans les circonscriptions géographiques. Les sièges restants sont des sièges non désignés qui forment la composante semi-proportionnelle. Toutes les circonscriptions sont uninominales. Le pourcentage global de circonscriptions

géographiques et de circonscriptions non désignées est légèrement différent entre les provinces en fonction des sièges actuellement attribués.

Comme la RPM-C est un système sans liste, les partis ne sont pas en mesure de donner ou de conserver des sièges par loyauté ou pour toute autre raison.

**Concept :** La RPM-C de FairView est simple et facile à comprendre. Elle conserve la distribution actuelle des sièges. Tous les députés sont directement élus par les électeurs. Cela garantit donc que **tous les députés sont élus par une majorité** d'électeurs. Les partis faisant l'objet d'un fort soutien local ou d'un vaste soutien diffus peuvent ainsi remporter des sièges.

**Méthode : L'électeur participe à un scrutin préférentiel en trois parties.**

La première partie permet de choisir le candidat principal ou privilégié. Elle sert à calculer l'appui total et à attribuer les sièges non désignés. Avec la RPM-C sans liste, tous les candidats sont classés en fonction du nombre total de voix obtenues. C'est le vote sur lequel se base chaque parti qui remporte des sièges non désignés pour assigner le vainqueur.

Les deuxième et troisième parties servent à sélectionner d'autres candidats dans le cas où le premier candidat ne remporterait pas haut la main un siège dans une circonscription géographique. L'électeur choisit un candidat dans chaque section plutôt que de les classer par ordre de préférence. Les candidats qui remportent ces sièges obtiennent la plus grande pluralité ou la majorité.

Il n'y a pas de pourcentage minimum pour gagner un siège. Comme la méthode de FairView tient compte des candidats qui sont les moins bien représentés, il est probable que le pourcentage fonctionnel se situe entre 7 % et 15 %. Puisque la méthode de FairView a pour but d'attribuer les sièges non désignés aux candidats qui sont les moins bien représentés, les grands et les petits partis sont admissibles et susceptibles de gagner des sièges.

En raison du format de FairView, un parti devra sûrement avoir des candidats dans toutes les circonscriptions ou dans la plupart d'entre elles pour être jugé admissible. FairView propose une méthode viable pour obtenir une représentation, mais aussi un moyen pour qu'un parti obtienne un appui concentré (au niveau de la circonscription) ou un vaste appui organisé (à l'échelle provinciale).

Il n'y a aucun désavantage pour l'électeur qui choisit son candidat préféré sur le premier bulletin de vote puisqu'il a une influence directe sur les sièges non désignés. De plus, l'électeur conserve son droit de regard dans la sélection du député lors du scrutin préférentiel. Cela élimine le besoin de voter stratégiquement. Cela permet aussi à chaque électeur de faire des choix éclairés et judicieux lors du scrutin.

Tous les députés sont directement choisis par l'électorat.

Les élections partielles ne seraient qu'un simple scrutin préférentiel par vote alternatif.

La méthodologie proposée est accessible sur le site [fairviewproportion.ca](http://fairviewproportion.ca).

Deviner comment les modalités de vote changeront avec un nouveau système n'est que pure spéculation. Selon mon hypothèse, le Parti Vert est probablement le mieux placé pour remporter des sièges en ce moment avec la RPM-C de FairView. Bien qu'il soit impossible de dire précisément comment les choses seront différentes, il est probable que l'arène politique soit plus dynamique et que davantage de possibilités d'obtenir de l'appui soient

offertes aux candidats des plus petits partis. Cela devrait permettre de créer un électorat plus engagé là où les principaux partis établis ont une moins grande force hégémonique sur les sièges et moins de puissance.

**La RPM-C de FairView permet aux électeurs de faire des choix libres et éclairés lors d'un scrutin. Elle est aussi conçue de façon à ce que les partis politiques et les députés soient à l'écoute de l'électorat. Tous les votes comptent avec la RPM-C de FairView.**